

Répartiteurs de frais de chaleur :

ISTA va lancer une nouvelle campagne de publicité coûteuse :

mensonges et omissions

paris, le 12 Février 2015

La société Ista - mille fois épinglée par l'Arc - revient à la charge (au travers d'une campagne de publicité coûteuse) pour tenter d'imposer ses répartiteurs de frais de chauffage ; elle revient surtout avec ses mensonges et ses omissions.

I. Les mensonges

Ista continue d'affirmer et de faire croire que les économies induites par les répartiteurs sont en moyenne de 20 %. Or ceci est un pur mensonge véhiculé par Ista depuis des années, y compris au travers d'études « **truquées** » (comme nous l'avons démontré en son temps sans n'être nullement inquiétés par Ista), comme le confirment les agences spécialisées (ADEME, APC, etc.).

En fait l'économie serait de l'ordre de 5 % en moyenne, soit **QUATRE** fois moins. Par ailleurs, si certains occupants (dont les logements sont bien situés dans l'immeuble) s'en sortent bien, d'autres - au contraire - voient leurs factures augmenter parfois de 30 % (logements mal situés et victimes, par ailleurs de ce qu'on appelle « **vol de calories** », les voleurs étant les voisins qui ne se chauffent plus...).

II. Omissions

Autre problème de taille : Ista oublie tout simplement de dire que les coûts liés aux répartiteurs sont - 8 fois sur 10 - équivalents ou supérieurs aux économies réalisées :

- 90 euros, par logement et par an, de frais de location- entretien- relevé des répartiteurs ;
- 10 euros par logement de frais supplémentaires de syndic.

Donc : économie **ZÉRO** voire moins zéro.

III. La répartition, une fausse bonne idée

Plus grave encore : quand une copropriété doit payer chaque année tous ces frais, la majorité des copropriétaires n'ont plus envie d'engager en plus - les travaux nécessaires pour faire des économies durables.

Les répartiteurs génèrent ainsi un **effet pervers redoutable pour la vraie rénovation énergétique. Est-ce cela qui est recherché ?**

IV. Les élus de la nation et les répartiteurs

Beaucoup de députés et de sénateurs d'une part n'ont pas vu les limites et les effets pervers des répartiteurs, d'autres parts sont sensibles à un autre mensonge d'Ista : la soit-disante création de 10.000 emplois générée par la généralisation des répartiteurs.

Or, d'un côté les répartiteurs ne sont pas fabriqués en France et, de l'autre, les relevés sont de plus en plus souvent effectués à distance, sans relève physique... Où sont les emplois ? Nulle part. Par contre la vraie rénovation thermique des copropriétés, ce sont 100 à 200.000 emplois créés pour des décennies.

Contact presse : Christophe GRAND - email : christophe.grand@arc-copro.fr